

# ENSEMBLE

## LA LETTRE D'INFORMATION

Bimensuelle / Début juillet 2011 - N° 16



### EDITO

PAR ARMAND CREUS,

### SEANCE DU 1ER JUILLET: UNE INAUGURATION DU NOUVEAU SIEGE EN FORME DE « MARATHON CITOYEN ».

Il s'est achevé à plus de 22h vendredi 01/07 avec le sentiment d'avoir bien travaillé mais aussi un sentiment d'inachevé devant des enjeux forts pour le Front de Gauche et pour toute la gauche d'ici 2012 et après... Je n'en expliciterai que trois dans le cadre de cet éditorial:

-Enjeu fort que l'adoption de ce « CONTRAT DE PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES EN RHONE-ALPES (CPRDFP) 2011-2015 »\*. Il préserve l'avenir mais soulève une question politique majeure quant au devenir du Service Public national et régional de la Formation Professionnelle et Continue. En effet, dans sa réponse à notre questionnement sur les déclarations de l'ARF sur le sujet, Jean Jack Queyranne a répondu clairement qu'il était pour une « régionalisation » complète de cette compétence. C'est aussi la position d'Europe Ecologie... Le Vœu de reconquête et d'amélioration des services publics locaux et nationaux et des grands organismes publics de formation comme l'AFPA que nous avons déposé a pour autant été adopté par la majorité régionale.

-Enjeux forts de réponses à la véritable « maltraitance » sociale que vivent l'immense majorité des salariés de ce pays – et de tous les pays d'Europe- confrontés à l'austérité salariale, au chômage et à la précarité renforcés. Cela a été illustré par le Vœu de soutien aux salariés de la SAMADA [ filiale de Monoprix de Neuville sur saône, qui en sont à leur 5° semaine de grève], demandant une médiation au Préfet que nous avons présenté, défendu, et qui a été adopté.

- Enjeux démocratique majeurs contre l'autoritarisme sarkozien grandissant que de défendre les libertés démocratiques, le droit d'asile, l'acquisition de la citoyenneté française par le « droit du sol » et surtout de défendre bec et ongles les droits humains fondamentaux menacés par l'ennemi public N°1 : le FN. Ainsi devant la souffrance que vivent les jeunes scolarisés des Lycées et Centres de Formation de Rhône-Alpes ayant le malheur de se retrouver dans une situation de « sans papier(e)s » notre groupe a déposé un projet de délibération, qui a été votée, pour qu'ils soient sous protection de la Région. Il s'agit là non seulement d'une « première » mais d'un acte politique majeur de notre Assemblée Régionale qui peut et doit faire école et qui montre que pour le Front de Gauche « l'humain d'abord », pour nous, c'est du concret ! Nous avons invité des représentant(e)s de RESF et des syndicalistes qui ont assisté à toute la discussion sur les bancs du public.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

### Sommaire :

-Edito.....p.1

*Retour sur session*

-Education pour tous:

*Soutien sans papiers.....p.2-3*

-Assos + Tourisme.....p.4

-Apprentissage.....p.5

*Dossier*

-Dans les luttes:

*Spécial emploi .....p.6-8*

### Contact :

Groupe Front de Gauche,  
Ensemble, Communistes, Parti de  
Gauche, Gauche Unitaire et  
Partenaires

Région Rhône-Alpes

1 esplanade François Mitterrand -  
CS 20033 - 69269 LYON CEDEX 02

Tel : 04 26 73 40 95

Fax : 04 26 73 14 67

Site Internet:

[www.frontdegauche-rhonealpes.fr](http://www.frontdegauche-rhonealpes.fr)

E-mail : [vguillot@rhonealpes.fr](mailto:vguillot@rhonealpes.fr)

VISITEZ NOTRE  
NOUVEAU  
SITE INTERNET\*

[www.frontdegauche-rhonealpes.fr](http://www.frontdegauche-rhonealpes.fr)

\* peut rencontrer des difficultés  
momentanées sur Internet Explorer 7,  
privilégiez un autre navigateur



## SOUTIEN DE LA REGION RHONE-ALPES AUX JEUNES SANS PAPIERS EN FORMATION

### PRÉSENTATION

PAR FRANÇOIS AUGUSTE



Dans le contexte de durcissement de la politique d'immigration en France et le climat social que nous connaissons, la défense des sans papiers est pour nous un devoir de la gauche.

Nous avons travaillé le contenu de la délibération qui vous est présentée avec les associations de parents d'élèves, les associations de défense des Droits de l'homme, de solidarité avec les sans papiers, les syndicats d'enseignants, dans un souci de concertation et de pragmatisme, mais aussi pour coller au mieux avec les attentes exprimées par les jeunes que côtoient régulièrement les bénévoles de ces associations. Nous saluons d'ailleurs la présence dans cette assemblée des membres du Réseau Education Sans Frontières (RESF) [...]

Cette délibération va bien au-delà de l'acte symbolique, de la déclaration de principe, elle prévoit des actes concrets pour apporter l'aide de la

Région à ces jeunes dans leurs démarches de régularisation, soutenir les actions de solidarité avec eux, venir en appui aux organisations et associations, en particuliers le Réseau Education Sans Frontières (RESF), qui agissent en ce sens, faire se prononcer les Conseil d'administration des lycées, apporter le parrainage des élus du Conseil régional, produire un matériel pédagogique qui sera diffusé dans les lieux de formation en prolongement de la semaine d'éducation contre le racisme et les discriminations.

L'adoption de cette délibération marquera une avancée majeure, un acte inédit dans la protection républicaine et pour le droit à l'éducation de ces jeunes sans-papiers

Dans un contexte où la politique d'immigration du gouvernement ne cesse de se durcir avec dernièrement, la validation par le Conseil constitutionnel du projet de loi Besson rognant encore sur les droits fondamentaux, une Région de gauche se doit de résister et de se battre pour faire respecter les valeurs de la République.

En votant cette délibération, le Région RA fera honneur aux valeurs d'humanisme, de solidarité, de fraternité qui cimentent le vivre ensemble dans notre société.

[Présentation complète, cliquez ici](#)

## SOUTIEN DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES AUX JEUNES SANS PAPIERS EN FORMATION DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR LA MAJORITÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE DU 1ER JUILLET

En conséquence nous vous proposons :

De placer sous la protection des élu-e-s du Conseil Régional tous les jeunes étrangers de Rhône-Alpes en formation initiale (lycéens, apprentis), supérieure (étudiants) ou continue durant toute la durée de leur cursus afin de leur permettre d'aller au terme de leur formation en toute sérénité.

A cet effet, la Région décide :

1)a.de soutenir les actions de solidarité avec ces jeunes menées au sein des établissements scolaires, CFA, etc. en vue d'obtenir leur régularisation pour leur permettre de poursuivre leurs études ou leur formation

b.de faire en sorte que les représentants de la Région prolongent cette démarche dans les conseils d'administration où ils siègent par le biais de vœux

de soutien en recherchant, en particulier, l'appui des organisations syndicales d'enseignants et de personnels non enseignants, et des fédérations de parents d'élèves.

2)de soutenir les actions des organisations et des associations, notamment RESF (Réseau Education Sans Frontières) et RUSF (Réseau Universités Sans Frontières) qui les fédèrent, œuvrant à la régularisation de jeunes sans-papiers et à la lutte contre les reconduites à la frontière.

3)de proposer aux jeunes concernés, menacés de reconduite à la frontière, l'aide de la région dans leurs démarches de régularisation et le parrainage des élus du Conseil Régional pour les protéger et les accompagner.

4)de produire, en lien avec les associations, un matériel pédagogique qui sera diffusé dans les lieux de formation (lycées, CFA, etc.) afin de poursuivre l'action portée par le milieu associatif lors de la semaine de l'éducation contre le racisme et les discriminations.

Les modalités de mise en œuvre de ces mesures seront précisées lors d'une prochaine commission permanente.

[Délibération complète, cliquez ici](#)

## SOUTIEN DE LA REGION RHONE-ALPES AUX JEUNES SANS PAPIERS EN FORMATION **PAR DANIELLE LEBAIL**



Permettez moi de commencer mon intervention par la lecture d'un témoignage écrit par une jeune fille, scolarisée en France depuis plusieurs années, tout juste majeure, contrôlée dans les transports en commun, alors qu'elle était en règle.

En centre de rétention pendant quelques jours, elle a été libérée par le juge des libertés. Puis elle a écrit.

### *"Centre de rétention administrative : PRISON*

Lieu de déprime, d'angoisse, de stress et d'humiliation, Accueillis comme des criminels ou même pire. Communication avec les policiers, strict minimum, souvent froide et distante

*Là on obtient immédiatement, sans délai, une carte de séjour au CRA. On nous la demande pour tout même pour manger. On nous retire toutes nos affaires personnelles, même les affaires de toilette...*

Le lieu est tellement triste, angoissant, déprimant et humiliant, le séjour est tellement humiliant et inhumain que les projets, les idées, les objectifs changent. On ne sait plus quoi espérer. Tout est fait de façon à nous décourager, à nous faire comprendre qu'être sans papier est synonyme de criminel. Nous sommes des indésirables, nous n'avons pas à rester en France.

*Les nuits sont longues, angoissantes, on reste en alerte, d'ailleurs on le reste en permanence, parce qu'on s'attend au débarquement des policiers à n'importe quelle heure de la nuit pour l'aéroport.*

*Les journées sont ennuyeuses, on tourne en rond, on fume plus qu'avant au risque de devenir des cheminées".*

Depuis que Nicolas Sarkozy a banalisé les théories de l'extrême droite, nous vivons en France un drôle de climat ... L'immigration est sans cesse proclamée par certains comme le grand responsable des maux de notre société et l'immigré devient même le coupable des échecs d'une société, comme Claude Guéant a bien essayé de nous le faire croire il y a quelques semaines, par des propos honteux et surtout aberrants dans la bouche d'un ministre. Ce climat que j'évoque, nous l'avons tous ressenti, en lisant la presse, en discutant avec nos voisins, en assistant à des injustices dans notre entourage, c'est insupportable. Tout cela est le témoignage des crispations sociales qui se concentrent sur les étrangers. Quel triste constat, quelle honte pour un pays qui voudrait encore se prétendre comme le pays des droits de l'homme. En 2011, le ministre de l'immigration a annoncé vouloir dépasser le chiffre des 28000 expulsions, la politique du chiffre n'a pas fini de donner lieu à l'inhumain et à l'inadmissible.

Déchéance de nationalité, reconduites aux frontières de camps entiers de Roms, stigmatisation des étrangers assimilés à des délinquants, expulsions vers des pays en guerre comme l'Afghanistan, enfermement de nourrissons et d'enfants en centres de rétention, et j'en passe... En guerre contre les migrants, en guerre contre les pays du monde, en Libye, Côte d'Ivoire, Afghanistan... Nous ne pouvons qu'être indignés de voir comment la France a perdu de la crédibilité de son rayonnement et de sa singularité politique aux yeux du monde. Mais heureusement toute cette politique de la honte se heurte à des murs de résistances.

**QUE CELA SOIT DIT, NOUS NE  
LAISSERONS PAS FAIRE !**

[Intervention complète, cliquez ici](#)



**Les élus accueillent  
les militants des  
associations  
(RESF) venus  
assister au vote de  
la délibération**



## Associations

### POLITIQUE REGIONALE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'EDUCATION POPULAIRE *PAR ELISA MARTIN*



Bien sûr nous voulons d'abord saluer les citoyens qui se sont engagés dans la démarche de réflexion permettant aussi d'aboutir à cette délibération.

J'étais mercredi soir à l'assemblée générale de la MJC des roseaux à Saint Martin d'Hères et voici ce que les bénévoles qui animent cette association ont déclaré et écrit : « Nous nous inscrivons comme exception dans le monde ».

Remarque pertinente dans un monde où tout est marchandise et où comme un îlot de résistance, des bénévoles s'engagent sur leur temps disponible de manière libre et désintéressée car une cause leur tient à cœur.

Il arrive même que les associations prennent de l'avance sur les décisions politiques. Je pense à l'égalité des droits et de situation avec les personnes porteuses de handicap.

Ajoutons à cela le fait que les associations peuvent

être des opérateurs de nos politiques publiques. Je pense aux villes communistes qui après guerre, dans une préoccupation forte d'égalité dans le rapport aux loisirs et vacances ont su en créer les conditions en s'appuyant sur les associations d'éducation populaire.

Tout de même force est de constater qu'aujourd'hui le gouvernement met à mal les associations à la fois en restreignant considérablement les crédits qui leur sont consacrés et en créant les conditions de leur mise en concurrence via la circulaire Fillon.

Partout dans le monde l'idéologie libérale poursuit son entreprise de destruction du bien commun, comme en Grèce où on contraint ce pays à tout vendre et à tout brader, bientôt jusqu'à l'air qu'ils respirent.

De plus en les contraignant fortement dans la réalisation de multiple dossiers : logique chronophage et technocratique, la Droite les détourne de ce qui doit être leur objet en les transformant en sorte de VRP de leurs actions. Il leur arrive dans un soupir de nous dire : « Tout ça pour ça... »

Et la région Rhône-Alpes dans ce contexte ?

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

## Tourisme social

### TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE. *PAR ANTOINE FATIGA*



Dimanche, j'étais au plan d'eau de Lescheraines dans le massif des Bauges, en compagnie d'un millier de personnes venues en famille dans le cadre d'une opération que le conseil régional a financé en partie à travers l'association pour une montagne solidaire. Cette opération visait dans le prolongement d'une déclaration commune pour l'accès aux vacances de qualité pour tous signé par 4 confédérations syndicales CFTD, CFE-CGC, CFTC, la CGT et l'UNAT. à faire profiter de ce cadre magnifique et des activités à des familles qui n'en ont jamais l'occasion. A titre d'exemple, un enfant en descendant du car, apercevant le plan d'eau a crié, c'est la mer.

Ces familles, avec de nombreux jeunes, venant de tous les départements de Rhône-Alpes, venant soit à travers le réseau du secours catholique, du secours populaire, de certains CCAS, du réseau des comités d'entreprise ou d'inscription individuelles, pour la

plupart n'avaient jamais profité de ce cadre ni même des activités (plongée, canoë, accrobranches, balade à poney, pêche ou simplement baignade dans un plan d'eau).

Si je vous dis cela, c'est que cette initiative illustre bien ce que nous voulons faire à travers cette délibération. En effet, lorsque l'on parle d'exclusion, travail, logement, nourriture sont les premiers mots qui viennent à l'esprit. Nous pensons immédiatement aux personnes en difficulté et aux associations qui leur viennent en aide. Mais l'exclusion ce n'est pas seulement parler des plus démunis. Aujourd'hui de plus en plus de personnes qui ont un travail, un salaire parviennent à peine à subvenir au minimum nécessaire. Pour eux les vacances, le tourisme sont secondaires pas par choix mais par manque de possibilités. Pourtant ces activités, le tourisme sont autant d'ouverture sur le monde et aussi de pouvoir profiter des richesses des territoires de Rhône-Alpes.

Le tourisme social et solidaire permet cela. C'est le sens de la délibération qui nous est proposée.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

## CONTRAT DE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES EN RHÔNE-ALPES 2011-2015



### LE CONTRAT D'OBJECTIF ET DE MOYEN DE L'APPRENTISSAGE

**PAR ARMAND CREUS,**

Lors d'une table ronde à Lyon sur le financement des PME, M le Préfet de Région d'insister en bon représentant de l'Etat, sur le rôle de la FORMATION PAR ALTERNANCE parmi les investissements à hauteur de 190 M € (d'exonération de cotisations sociales, crédit d'impôt et financement de la formation des apprentis).

LA VOIE DE L'ALTERNANCE ET DE L'APPRENTISSAGE EST UNE VOIE UTILE MAIS CE N'EST PAS LA VOIE ROYALE

Alors que le chômage est reparti à la hausse, une question s'impose : un tel effort d'aides publiques pour quels résultats en termes de création d'emplois stables et correctement rémunérés ? ayons toujours en tête que le taux de chômage des jeunes entre 16-25 ans est de 23,3% !

21% d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté et le recours aux emplois précaires explose dans cette classe d'âge.

PARLONS EN DE L'ALTERNANCE

Une proposition de Loi de développement de l'alternance et des parcours professionnels est en discussion en ce moment même au Parlement : justifiant exonération de charges et bonus pour les entreprises, l'alternance est déviée de sa fonction de formation avec notamment la négation de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans , avec des dispositifs dérogatoires dès 14ans ! Sans qu'un mot sur les salaires dérisoires versés aux apprentis entre 25% et 78% du SMIC ne soit dit !

Parlons en de ce financement de la formation des apprentis

IL est au coeur du COM APPRENTISSAGE soumis au vote de cette DELIBERATION UNIQUE DU CPRDFP succédant au PRDF.

D'ABORD NOUS VOULONS EXPRIMER UN DESACCORD DE METHODE :

Vous nous imposez, monsieur le Président un VOTE CONJOINT et du CONTRAT et du COM APPRENTISSAGE avec impossibilité de vote séparé en 2 délibérations distinctes comme notre Groupe le

souhaitait et l'a demandé.

Des la session d'avril nous avons demandé LE REPORT DE LA SIGNATURE DU CONTRAT A L'AUTOMNE - d'autres Régions comme PACA l'ont obtenu- POUR AVOIR LE TEMPS DE LA CONCERTATION DE LA REFLEXION ET DU DEBAT. CAR CE CONTRAT ET CE COM APPR L'ETAT NOUS L'IMPOSE « A LA HUSSARDE » et aujourd'hui il nous est demandé de le voter sous peine de mettre en difficulté les financements attendus ! Cette méthode nous pose un sérieux problème car elle revient à court-circuiter la représentation délibérative, les élus de ce Conseil.

Ainsi contrairement à ce que dit l'ETAT il n'apporte rien au financement puisqu'il se contente d'effectuer le prélèvement de la T Apprentissage qu'il redistribue !

Or, chaque nouveau Contrat est une dépense supplémentaire liée au financement des aides d'une part aux apprentis ; d'autre part aux employeurs .

Et c'est la Région qui elle est mise à contribution financièrement pour une augmentation de 11 000 contrats d'ici 2015 (de 42 000 à 53 000) soit un coût total de 436 M € ! et immédiatement , selon le compte administratif 2010 un surcoût de 23 millions d'euros ( R= 146 M € et D= 169 M €). Ceci au moment où nos partenaires essentiels de l'AFPA s'inquiètent du financement auquel s'est engagée la région à hauteur de 35 Millions d' par la voie du mandatement. Des courriers vous sont adressés en ce sens.

-Il y a aussi la question du « Grand Emprunt » qui participe à un nombre significatif de projets.

Nous avons aussi une exigence envers les CFA PUBLICS pour qu'ils soient traités à l'identique que les CFA privés et de branche pour les demandes d'ouverture et de fermeture des sections d'apprentissage ainsi que pour les demandes d'INVESTISSEMENT ( tirons les leçons du « puits sans fond » du CFA des Mouliniers ! un fois de plus leur syndicat nous a alerté ce matin même)

QUELLE EST DONC LA POSITION DE VOTE DE NOTRE GROUPE ?

- Nous demandons un vote séparé des points concernant le COM APPR de la délibération unique soumise au vote : notre groupe votera CONTRE ou ABSTENTION ?

- Ensuite il y aura forcément un vote GLOBAL DE LA DELIBERATION : notre groupe répartira ses votes entre le vote POUR et ABSTENTION.

[Intervention complète, cliquez ici](#)

### LE CHOMAGE : DEUX RÉPONSES AUX PROBLÉMATIQUES !!!

**PAR CHRISTIANE PUTHOD,  
VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE  
DE L'EMPLOI**



Face aux souffrances que doivent subir toutes les victimes d'une brutalité sans cesse accrue de plans de licenciement, de délocalisations ou de restructurations permanentes.

Face aux contrats déguisés en stage qui précèdent les CDD à la chaîne et offrent à nos jeunes la précarité comme seule ligne d'horizon.

Face au vide devant lequel se retrouvent des « seniors de plus de 45 ans », des femmes en deuxième partie de carrière, des enfants issus des communes bannies par les recruteurs ou « d'excellents employés » à qui l'on n'a jamais proposé de formation.

Face à un chômage orchestré et abondé par un système financier en recherche permanente de profits rapides, la nécessité d'un véritable changement de société devient de plus en plus flagrante. Pour l'heure, l'ensemble des structures gouvernantes doivent se mobiliser afin d'apporter des réponses, mais quelles réponses ?

D'un côté vous avez la technique des effets d'annonces avec Sarkozy qui médiatise en février dernier le déblocage d'un demi milliard supplémentaire pour la lutte contre le chômage dans notre pays. Les services de communication de l'Elysée ont débordés d'imagination pour nous faire oublier qu'un demi milliard reste toujours 500 millions. Ensuite, le seul objectif dévolu aux services préfectoraux et du travail sera une politique de chiffres avec une obligation de résultats pour le début de 2012... Tous les moyens sont bons pour y parvenir comme par exemple la politique de radiation à outrance appliquée chez Pôle Emploi.

D'un autre côté vous avez les collectivités territoriales qui depuis plusieurs années, et encore plus depuis 2008, débloquent des moyens considérables afin de lutter contre ce serpent de mer qu'est le chômage. Alors que l'Etat s'emploie à étrangler financièrement les Régions, celles-ci n'ont pas attendues pour s'investir et rechercher l'efficacité dans l'accompagnement des populations de chômeurs.

Notre Région est un modèle d'école à travers la

politique offensive que je mène avec un engagement fort de l'ensemble des services dédiés à l'emploi. Prenons l'exemple du redéploiement des CTEF, Contrats Territoriaux Emplois Formation, qui ont permis d'aborder sur place l'ensemble des problématiques liées à l'emploi pour les huit départements qui composent notre région. Afin d'apporter une meilleure réactivité, l'ensemble de la région est divisée en 27 territoires pour amener des solutions partagées avec les acteurs locaux qui restent les meilleurs décideurs des problèmes liés à leur bassin d'emploi. Dans chaque territoire un comité stratégique vient d'être mis en place, associant l'Etat à travers ses services de l'emploi, la Région avec un élu régional pilote de son territoire et les Partenaires Sociaux impliqués en amont à travers cette organisation unique en France. Ce comité stratégique sera force de proposition aux acteurs techniques et sera en charge d'une politique d'anticipation et prévisionnelle des besoins en reconversion, en formations ou en actions directes. Les élus du Front de Gauche sont eux aussi investis sur leurs territoires tels Cécile CUKIERMAN en Loire sud, Danièle LEBAIL dans le Beaujolais, Antoine FATIGA en Maurienne ou Gilles RAVACHE dans le Bassin Annecien.

Deux chiffres pour en illustrer la dynamique :

- en 5 ans ce sont 100 000 Rhônalpins qui se sont vus proposés des solutions à travers les différents dispositifs régionaux à disposition des territoires qui leur ont permis de se raccrocher à l'emploi.

- Cette année ce sont 39 millions d'euros qui sont dédiés aux enveloppes des 27 CTEF, et la Région est à même de fournir l'ensemble de toutes les actions menées dans chaque territoire. Pour cela des agents régionaux ont été déconcentrés pour assister et encadrer les actions des différents acteurs locaux.

Je peux vous garantir que je ne pratique pas une politique de chiffres et de résultats à court terme. Ma seule pratique est celle de la main tendue à ceux qui souffrent de la politique irresponsable menée par l'Etat depuis trop longtemps. Ma seule vision est celle d'élargir le champ du possible, au service des femmes et des hommes en difficultés. Ma seule ligne d'action est celle d'imaginer des dispositifs innovants en m'appuyant sans cesse sur les grandes compétences du personnel des services de la Région et de rendre pérennes les actions qui ont déjà offerts des résultats. Mon véritable objectif, resté intact, est de voir changer ce monde d'injustices et d'inégalités et de replacer l'humain au cœur de notre société.



**ÉCONOMIE LOCALE** - La crise n'est pas finie, des indicateurs sont au rouge pour certaines entreprises ardéchoises qui traversent de grosses difficultés

HERBES DU D'ARDECHE

## L'emploi menacé ?

Christiane Puthod, vice-présidente de la région Rhône-Alpes en charge de l'emploi et François Jacquart conseiller régional ont passé la journée du 21 juin en Ardèche pour faire le point sur la situation de deux entreprises, GPV à Davézieux et Simmons à Flaviac. En préambule, la vice-présidente a noté qu'en matière d'emploi, le département de l'Ardèche était mal placé avec un taux de 9,5 % de demandeurs d'emplois contre 8,3 % au niveau régional. Le chômage de longue durée

perdure et est très important pour les femmes, complète l'élue.

Par ailleurs, lors de la dernière assemblée plénière au Conseil général de l'Ardèche, lundi 27 juin, le président Pascal Terrasse a mis en garde ceux qui pensaient que la crise était derrière eux. « On devrait avoir de mauvaises nouvelles venant de trois grosses entreprises dans les prochains jours ». Sans toutefois vouloir les nommer. Mais l'actualité de ces dernières heures semble lui donner raison. GPV à



Christiane Puthod et François Jacquart conseillers régionaux inquiets à propos de l'économie ardéchoise.

Davézieux pourrait fermer. L'emblématique entreprise Chomarat spécialisée dans le textile automobile au cœur des Boutières réfléchit à une réorganisation de ses effectifs et de sa production pour sortir de la crise. Enfin, la société Miliken, doit faire face à un mouvement social.

Le secteur industriel ardéchois pourrait être gravement atteint s'il ne s'oriente par très vite vers de nouvelles niches de recherche et de développement. L'entreprise Simmons's spéciali-

### DAVÉZIEUX

#### GPV sous administration judiciaire

L'entreprise GPV à Davézieux qui compte 250 salariés dont 180 ouvriers a été mise sous administration judiciaire le premier juin dernier. Le tribunal de commerce d'Aubenas a fixé la date butoir du 7 juillet pour trouver un repreneur et rendre son avis le 12 juillet. Cette décision est vivement contestée par Christiane Puthod vice-présidente de la région Rhône-Alpes en charge de l'emploi qui, suite à sa visite de l'établissement du 21 juin, regrette un excès de précipitation. Elle estime qu'il est impératif de mettre en place un véritable projet de développement industriel car le marché de l'enveloppe se diversifie à la suite du développement des nouvelles technologies. Si la généralisation de l'utilisation des messageries électroniques a fortement réduit l'usage des enveloppes, l'augmentation des commandes par internet génère des besoins nouveaux. François Jacquart conseiller régional, également présent sur le site de Flaviac le 21 juin, a complété ce point de vue en ajoutant que des investissements seront nécessaires pour lesquels il sera fait appel aux actionnaires, à commencer par le Crédit Mutuel. Il a présenté également l'éventualité d'une reprise par une société coopérative avec la réalisation d'une étude de faisabilité par la région Rhône-Alpes.

Dans un marché qui ne comprend que trois entreprises, Christiane Puthod surveillera attentivement la qualité du repreneur car elle craint qu'une mauvaise opération se termine par la fermeture de l'établissement. C'est dans ce but qu'elle saisira le préfet par courrier pour éviter toute précipitation dans la décision.

## REVUE DE PRESSE EMPLOI

sée dans le matelas, située à Flaviac, pourrait d'ailleurs voir sa survie conditionnée à une nouvelle orientation : le recyclage de vieux matelas.

Les secteurs du textile et du papier ne sont plus en mesure d'être les fleurons de l'Ardèche. De nouvelles pistes doivent absolument naître sur cette terre d'inventeurs. Place aux Seguin, de Montgolfier, de Serre de demain...

DOSSIER RÉALISÉ PAR JACQUES JUNG (CLP) ET NICOLAS LEMONNIER

## À Flaviac, retard dans la reconversion du site Simmons

### FLAVIAC

Passer de la fabrication des matelas à la transformation des matelas usagés. C'est l'enjeu de la reconversion du site Simmons à Flaviac. Une usine qui deviendra, à partir de septembre, officiellement Ecoval, toujours dans le même groupe Cauval. Cela doit permettre aux 59 salariés de garder leur emploi.

Mais Christiane Puthod, vice-président de la Région chargée de l'emploi, et François Jacquart, conseiller régional, ont appris hier après-midi, lors de la rencontre avec le directeur du site et des représentants du personnel, que cette reconversion allait prendre du

retard : au lieu de cet automne, l'activité ne commencerait pas avant début 2012. « Il y aurait des problèmes au niveau du prêt bancaire pour financer la réalisation des machines », a indiqué Christiane Puthod.

En attendant, les employés continuent de fabriquer des matelas : il y aurait des commandes jusqu'à la fin de l'année. « Le dossier est bien bordé », a souligné, rassurant, François Jacquart. « Mais il ne faut pas s'endormir. Les salariés sont inquiets à juste titre de ce retard », a ajouté la vice-présidente. Elle va écrire au président du groupe Cauval pour connaître précisément les raisons de ces difficultés.

R.C.

### SOCIAL Les élus régionaux en soutien

## « Trouver un repreneur fiable à GPV »



Christiane Puthod et François Jacquart, élus régionaux, sont venus soutenir GPV hier.

### DAVÉZIEUX

Ne pas se précipiter. C'est le discours qu'ont tenu les élus régionaux Christiane Puthod, vice-présidente déléguée à l'emploi et François Jacquart, conseiller régional, hier matin sur le site du groupe GPV. L'administrateur a fixé au 7 juillet la date butoir pour qu'un repreneur du fabricant d'enveloppes se manifeste.

Le 12 juillet, le tribunal de commerce d'Aubenas fera un état des lieux des différentes propositions : « Prenons du

temps pour trouver un repreneur fiable », a déclaré Christiane Puthod à l'issue de sa rencontre avec la direction du site et avec les élus du personnel. « Il faut que tout le monde travaille ensemble pour trouver une solution industrielle pérenne, sociale et durable, ce n'est plus possible qu'on nous ferme les entreprises les unes après les autres. »

Pour François Jacquart, « le pire serait que tout se passe en silence pendant l'été ».

E.R.



### VOEU

#### LE RETABLISSEMENT DU DIALOGUE SOCIAL A L'ENTREPRISE SAMADA PASSE PAR L'OUVERTURE IMMEDIATE DE NEGOCIATIONS



L'entreprise SAMADA située à Neuville-sur-Saône est prestataire de la Grande Distribution.

Cette filiale du Groupe MONOPRIX emploie plus de 1 000 personnes, dont 38 à Neuville-sur-Saône, où sont préparés et distribués les produits vendus dans les magasins Monoprix et les Galeries Lafayette de la région.

Les salariés de ce site sont en grève depuis le 31 mai 2011. Ce mouvement se développe sur la base de revendications de salaire mais surtout d'homogénéisation des rémunérations entre les différents sites. Ce mouvement se durcit actuellement du fait de l'absence totale de dialogue entre les partenaires.

La direction, qui vient de perdre pour la 2ème fois dans sa procédure en référé, a adopté une posture de refus du dialogue.

Nous souhaitons attirer votre attention sur la problématique de ce site où règne un climat social tendu et où les principes de dialogue social que la Région préconise dans toutes les entreprises de Rhône-Alpes sont ici particulièrement bafoués. De nombreux élus de gauche : Front de Gauche (PC, Gauche Unitaire), PS dont des conseillers régionaux, ont pu le constater sur place. Mme Christiane PUTHOD, vice-présidente déléguée à l'emploi, a adressé un courrier à Monsieur le Préfet.

La SAMADA ne répond à aucune revendication et a fait venir des salariés de l'autre côté de la France pour remplacer les grévistes. Ceux-ci ont alors

bloqué la sortie des marchandises. Mais la direction continue de refuser de négocier, a pris des vigiles avec chiens et a loué un nouvel entrepôt à Genas, puis un second à Chalamont, puis un troisième à Villars-les-Dombes et même un quatrième à Chambéry !

Avec ces énormes dépenses pour casser la grève, avec son choix de laisser pourrir les produits frais sur les sites (ce qui représente un coût de près de 500 000 €), la filiale du Groupe MONOPRIX montre ainsi qu'elle a largement les moyens d'augmenter les salaires de ses employés.

Plutôt que d'ouvrir les négociations, la direction traîne les grévistes devant le Tribunal : assignés par la SAMADA, les salariés avaient gagné le 8 juin, les piquets de grève n'ayant pas été considérés comme illicites. Mais la direction s'entête et a fait appel de ce jugement. A l'audience du 22 juin, elle a même indiqué au juge qu'elle refusait toute médiation !

Le délibéré a été prononcé lundi 27 juin : à nouveau le Tribunal a considéré que l'action gréviste des salariés avec leur piquet de grève est licite

Le Conseil Régional considère qu'il faut anticiper le risque d'une dégradation des relations sociales qui pourrait impacter la situation de l'emploi des salariés de ce site et tout particulièrement celle de leurs représentants.

Le Conseil Régional tient à souligner à quel point une procédure de médiation serait de nature à apaiser les tensions et produire les conditions d'une issue positive à ce conflit le plus rapidement possible.

**Le Conseil régional Rhône-Alpes prend acte de la conciliation en cours entre la Direction de l'entreprise SAMADA de Neuville sur Saône et les salariés qui entrent dans leur 5° semaine de grève.**

**Le conseil régional Rhône-Alpes souhaite que des négociations aboutissent à un accord le plus rapidement possible.**

**Le Conseil Régional Rhône-Alpes demande à Monsieur le Préfet la nomination d'un médiateur pour y parvenir si cela s'avérait nécessaire.**

Adopté à l'unanimité.

#### RETROUVEZ LES AUTRES INTERVENTIONS DES ÉLUS SUR NOTRE SITE INTERNET:

>AVIS DE LA REGION SUR L'AVANT-PROJET CONSOLIDE DE SCHEMA NATIONAL DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT (SNIT) (Cécile CUKIERMAN, Antoine FATIGA) [Cliquez ici](#)

>INTERVENTION EN FAVEUR DES ELEVEURS TOUCHES PAR LA SECHERESSE (Corinne MOREL-DARLEUX) [Cliquez ici](#)